

**Rapport du Secrétaire
général de l'OCDE aux chefs
d'État et de gouvernement
du G20 sur les activités du
Forum inclusif sur les
approches d'atténuation
des émissions de carbone**

Inde, Septembre 2023



**Rapport du Secrétaire général de l'OCDE aux chefs
d'État et de gouvernement du G20 sur les activités du
Forum inclusif sur les approches d'atténuation
des émissions de carbone**

Inde, septembre 2023



Ce document et les cartes qu'il contient ne préjugent en rien du statut ou de la souveraineté d'un territoire, de la délimitation des frontières internationales et du nom d'un territoire, d'une ville ou d'une région.

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions exprimées et les arguments utilisés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Veillez citer cette publication comme suit :

OCDE (2023), Rapport du Secrétaire général de l'OCDE aux chefs d'État et de gouvernement du G20 sur les activités du Forum inclusif sur les approches d'atténuation des émissions de carbone: Inde, Septembre 2023, OCDE, Paris.

Table des matières

Introduction	4
Membres et partenaires	6
Définir les méthodes pour la conduite des activités techniques du Forum inclusif	7
Intensité carbone	9
Données empiriques <i>ex post</i> concernant les effets des politiques d'atténuation sur les émissions	9
Dialogue multilatéral inclusif	10
Prochaines étapes	11

Le **Forum inclusif sur les approches d'atténuation des émissions de carbone**¹ est l'initiative phare que l'OCDE a engagé pour aider à optimiser l'impact global des efforts de réduction des émissions déployés dans le monde, et ce grâce à un meilleur partage des données et informations, à l'apprentissage mutuel fondé sur des données probantes, à une meilleure compréhension mutuelle et à un dialogue multilatéral inclusif. En dressant le bilan des différentes approches d'atténuation des émissions de carbone, en établissant une cartographie reliant les politiques aux émissions visées et en estimant les conséquences comparatives en matière de réduction des émissions, le Forum inclusif permet de mieux cerner les conséquences comparatives du spectre des approches d'atténuation déployées dans le monde et leurs effets combinés à l'échelle planétaire.

Le Forum inclusif permet à ses membres de mener à bien les tâches suivantes :

- présenter les politiques d'atténuation du changement climatique et en suivre les progrès ;
- accéder à la multitude d'informations recueillies sur les politiques influant sur le climat et apprendre de l'expérience d'autres pays ;
- mettre en commun les connaissances techniques sur les mesures d'atténuation des émissions et améliorer la capacité à en évaluer les effets ;
- orienter activement l'initiative au mieux des intérêts de ses membres ;
- renforcer la collaboration internationale autour des politiques climatiques afin de minimiser les risques de retombée transfrontalières négatifs et d'optimiser l'impact de la réduction des émissions globales des approches d'atténuation du carbone dans les différentes juridictions.

¹ <https://oe.cd.org/forum-inclusif/>

Introduction

J'ai le plaisir de rendre compte des développements depuis le lancement officiel, en février 2023, du Forum inclusif sur les approches d'atténuation des émissions de carbone (Forum inclusif). La réunion inaugurale des 9 et 10 février a rassemblé plus de 600 représentants de haut rang de 104 pays et plusieurs organisations internationales afin de définir l'orientation générale des activités que le Forum inclusif mènera pour dresser le bilan des différentes approches d'atténuation et en estimer les retombées sur les émissions de gaz à effet de serre. Les délégués experts en matière de climat, de fiscalité et de la politique économique structurelle ont débattu du fil directeur à donner au Forum inclusif dans son mandat et dans les modalités de sa gouvernance – notamment du principe selon lequel chaque membre a voix égale – et ils ont entamé une réflexion sur diverses questions de fond soulevées par les activités techniques proposées, comme exposé dans les encadrés ci-dessous.

Établir l'inventaire et la cartographie des politiques

- Définir et appliquer une **typologie normalisée** qui permette d'**inventorier de manière systématique**, dans une base de données unique, les mesures d'atténuation du changement climatique et les mesures influant sur le changement climatique en place dans les pays membres du Forum inclusif.
- **Relier les mesures aux émissions auxquelles elles se rapportent** de façon à déterminer la part des émissions de gaz à effet de serre couvertes.
- **Compléter et soutenir** les travaux engagés au titre de la **CCNUCC et de l'Accord de Paris** grâce à une meilleure comparabilité des politiques.

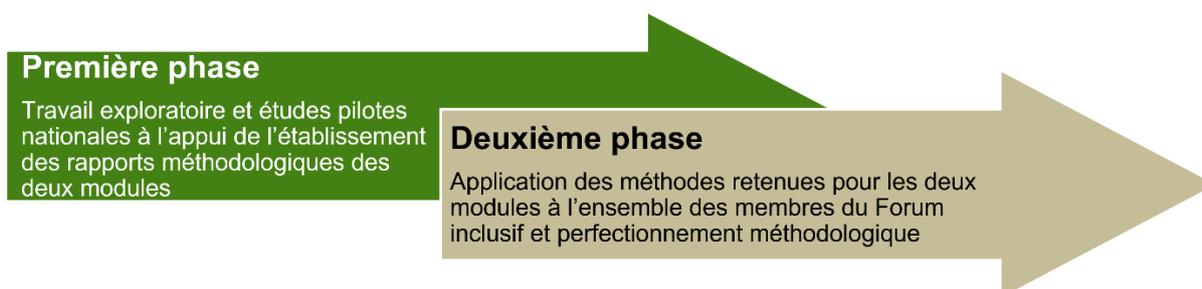
Estimer les effets des politiques sur les émissions

- Définir et appliquer une démarche méthodologique cohérente pour **estimer les effets des instruments et panoplies de mesures considérés** sur les émissions de gaz à effet de serre.
- En collaboration avec les experts nationaux, **relier les modèles sectoriels aux modèles macro-économiques nationaux** pour produire des estimations robustes.
- Analyser de manière systématique et approfondie les **données empiriques ex post** relatives aux effets des politiques d'atténuation sur les émissions.

Réfléchir aux méthodes à employer pour calculer l'intensité carbone des biens et des secteurs

- Recenser les méthodes fondées sur **des données se rapportant aux secteurs, aux installations et aux produits**.
- **Examiner les problèmes** rencontrés par les entreprises **aux stades de la collecte et de la vérification des données de leurs chaînes d'approvisionnement**.
- Analyser les problèmes liés à la **variabilité des données** ; et
- Étudier la manière dont les **pouvoirs publics peuvent favoriser la mesure de l'intensité carbone et l'utilisation des indicateurs connexes, tout en limitant les tensions commerciales et les coûts** pour les entreprises.

Six mois plus tard, la première phase de l'ambitieux volet technique du Forum inclusif est en cours d'exécution. La tâche fixée pour les 30 premiers mois (première phase) consiste, pour l'essentiel, à **élaborer et affiner les méthodes nécessaires au Forum inclusif dans le cadre de quatre à six études pilotes nationales, à élaborer une première version de la base de données d'inventaire et de cartographie et à poursuivre les travaux exploratoires**, l'objectif étant de **diffuser les premiers résultats concernant certains points méthodologiques dans les mois à venir**. Le but poursuivi à travers les études pilotes est de tirer des enseignements utiles pour concevoir le travail d'inventaire, de cartographie et d'estimation de l'efficacité de telle façon qu'il pourra être réalisé à l'échelle de l'ensemble des membres du Forum inclusif (dans le cadre de la deuxième phase). De plus, un rapport sera diffusé en novembre de cette année, qui traitera du cadrage méthodologique de la mesure de l'intensité carbone des secteurs et des produits ainsi que des problèmes rencontrés par les entreprises désireuses de calculer des indicateurs connexes.



En juin 2023, plus de 400 personnes se sont rassemblées pour faire avancer ces travaux à l'occasion de la première réunion du Forum inclusif au niveau technique. Elles ont examiné les démarches méthodologiques proposées par le Secrétariat pour inventorier les instruments fondés et non fondés sur le marché ainsi que pour les relier aux émissions auxquelles ils se rapportent. L'attention a notamment porté sur les détails de la stratégie de collecte de données du Forum inclusif. La réunion a également été l'occasion de réfléchir aux problèmes techniques à surmonter pour estimer les effets de différentes mesures et panoplies de mesures, en termes d'émissions et sur le plan économique en général, et notamment à la question de savoir comment lier les modèles sectoriels et macro-économiques, d'une part, et comment concevoir les scénarios de modélisation, d'autre part. Enfin, les débats ont avancé sur le périmètre des travaux actuellement prévus pour étudier les méthodes de calcul de l'intensité carbone des biens et des secteurs.

La réunion de juin a été l'occasion de préparer le terrain à la sélection et à la mise en route des études pilotes nationales, ainsi que d'examiner un projet de programme de travail du Forum inclusif, exposant en détail les prochaines étapes de ses travaux techniques.

La première phase du dialogue multilatéral inclusif encadré par le Forum inclusif aura lieu lorsque celui-ci se réunira les 14 et 15 novembre à Paris. Ce dialogue, qui sera porté par les membres eux-mêmes, devra répondre à l'objectif premier du Forum inclusif, à savoir : optimiser l'impact global des efforts de réduction des émissions déployés par les différents pays et territoires et aider à faire en sorte qu'aucun de ces efforts ne revienne à déplacer des émissions vers d'autres régions du monde. À cette même réunion, les délégations membres et invitées examineront aussi l'état d'avancement des bases de données du Forum inclusif, l'application de méthodes de modélisation dans un contexte national et certains des problèmes techniques liés à la modélisation.

Membres et partenaires

Depuis sa création, le Forum inclusif a accueilli 56 membres : 13 pays du G20, dont l’Afrique du Sud et l’Argentine, l’Union européenne et cinq pays invités du G20 (Espagne, Maurice, Nigéria, Pays-Bas et Singapour). Des échanges fructueux sont en cours avec de très nombreux autres pays, dont des membres du G20 qui participent actuellement en qualité d’invité. Plusieurs de ces pays ayant bien avancé dans l’exécution des procédures interministérielles nécessaires pour rejoindre officiellement le Forum inclusif, nous espérons accueillir de nouveaux membres dans les mois à venir. Il est essentiel de bénéficier des éclairages et points de vue d’un éventail le plus large possible de pays pour que les activités du Forum inclusif soient utiles à l’échelle mondiale tout en tenant compte de la diversité des contextes nationaux.

Les membres du Forum inclusif au 1^{er} septembre 2023

1. Afrique du Sud	16. Espagne	31. Lituanie	45. République tchèque
2. Allemagne	17. Estonie	32. Luxembourg	46. Roumanie
3. Argentine	18. États-Unis	33. Malte	47. Royaume-Uni
4. Australie	19. Finlande	34. Maurice	48. République slovaque
5. Autriche	20. France	35. Mexique	49. Singapour
6. Belgique	21. Grèce	36. Monaco	50. Slovénie
7. Bulgarie	22. Hongrie	37. Nigéria	51. Suède
8. Cameroun	23. Irlande	38. Norvège	52. Suisse
9. Canada	24. Islande	39. Nouvelle-Zélande	53. Türkiye
10. Chili	25. Israël	40. Pays-Bas	54. Union européenne
11. Corée du Sud	26. Italie	41. Pérou	55. Uruguay
12. Croatie	27. Jamaïque	42. Philippines	56. Zambie
13. Colombie	28. Japon	43. Pologne	
14. Costa Rica	29. Kazakhstan	44. Portugal	
15. Danemark	30. Lettonie		

Le Forum inclusif travaille avec les principales organisations internationales, dont la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), l’Organisation mondiale du commerce, le Groupe de la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et l’Agence internationale de l’énergie, pour dégager des synergies et éviter les répétitions inutiles d’efforts.

De par leur cohésion et comparabilité, les informations actuellement produites par le Forum inclusif peuvent être utiles aux importants efforts qui sont déployés à l’échelle internationale, en particulier au titre de la CCNUCC et de l’Accord de Paris, ainsi qu’au dialogue mené dans le cadre du G20. Cette année, les premiers travaux du Forum inclusif ont éclairé les débats du G20 sur chacune des priorités de la présidence indienne, notamment les conséquences macro-économiques du changement climatique et les trajectoires de transition (Groupe de travail « Framework »), le financement de la transition dans les économies de marché émergentes (Groupe de travail sur la finance durable) et le développement vert (Groupe de travail sur le développement et au niveau des sherpas).

Le secrétariat de la CCNUCC soutient vigoureusement le Forum inclusif, conscient de la contribution qu’il peut apporter au Cadre de transparence renforcé, au Bilan mondial et au Programme de travail sur l’atténuation prévus dans l’Accord de Paris. Compte tenu de ce potentiel, les secrétariats du Forum inclusif et de la CCNUCC ont entrepris d’organiser un événement à haut niveau durant la première semaine de décembre, en marge de la COP28, pour étudier les moyens d’exploiter au mieux les synergies possibles.

En dehors du cadre de la CCNUCC, d'autres organisations offrent des ensembles de données, des rapports et des analyses utiles au Forum inclusif. Des discussions sont en cours sur la meilleure façon d'en tirer parti.

Je pense que le Forum inclusif dispose d'atouts formidables pour aider à améliorer la cohésion et la coordination des efforts mondiaux d'atténuation, notamment au sein du G20. Les travaux du Forum inclusif peuvent continuer d'étayer les réflexions en cours au sein de plusieurs groupes de travail du G20 et contribuer à l'établissement de liens entre les champs d'activité ainsi qu'entre les acteurs des différents domaines d'action. Vu le succès obtenu lorsque les membres du G20 ont coopéré entre eux et joué un rôle moteur dans le domaine de la fiscalité internationale, je les invite à participer activement à cette initiative historique pour le climat en rejoignant officiellement le Forum inclusif. En complément de cette invitation, le présent rapport contient une description détaillée du volet technique du Forum inclusif et des résultats à venir.

Définir les méthodes pour la conduite des activités techniques du Forum inclusif

La première phase des travaux du Forum inclusif consiste à définir les méthodes à appliquer pour établir l'inventaire et la cartographie des politiques ainsi que pour en estimer les effets sur les émissions, principalement dans le cadre d'études pilotes nationales. Il s'agit d'obtenir, d'ici fin 2025, une première version complète de la base de données et des rapports méthodologiques requis pour que, dans un deuxième temps, le Forum inclusif puisse mener à bien ses activités de manière cohérente et systématique au service de ses divers membres.

Le Forum inclusif conduira quatre à six études pilotes nationales pour faciliter le travail de définition méthodologique et permettre aux délégations de débattre sur la base d'informations précises. Ces études pilotes seront l'occasion de mettre à l'essai diverses démarches méthodologiques et d'aider à la réalisation des tâches suivantes :

- **Mettre en évidence les bonnes pratiques et les problèmes susceptibles de se poser, et y apporter des solutions ;**
- **Étudier les moyens d'appliquer les méthodes retenues à l'ensemble des membres du Forum inclusif** en tenant compte des contraintes auxquelles certains pays risquent d'être confrontés en matière de données et de ressources ; et
- **Avancer dans la mise au point d'une panoplie méthodologique utile à un large éventail de pays** tout en tenant compte de leur développement économique, de leur profil d'émission et des principes de leur politique d'atténuation.

Les études pilotes sont en train d'être sélectionnées, en consultation avec les membres du Forum inclusif, sur la base des critères exposés dans l'encadré ci-dessous, l'objectif étant de faire transparaître toute la diversité des contextes nationaux.

En parallèle, les délégations auprès du Forum inclusif avancent dans l'examen d'options et problèmes méthodologiques précis. La réunion de juin 2023 a été une première occasion d'examiner plus en détail un ensemble de questions méthodologiques, problèmes techniques et solutions envisageables, dont on trouvera quelques exemples dans les encadrés ci-dessous.

Critères de sélection des études pilotes:

- Diversité régionale ;
- Diversité des secteurs et instruments considérés ;
- Diversité des niveaux de développement économique pour faciliter l'élaboration des scénarios de référence et répondre à différents cadres d'action ;
- Diversité des degrés de disponibilité des données et capacités de modélisation ; et
- Possibilité de fournir des données utiles pour élaborer des démarches méthodologiques et les appliquer à grande échelle, compte tenu des études pilotes précédemment retenues et des caractéristiques nationales ; et
- Au moins un pays à structure fédérale, compte tenu des problèmes particuliers susceptibles de se poser en matière de données.

Établir l'inventaire et la cartographie des politiques

- **Les délégations ont débattu du périmètre de l'exercice d'inventaire**, en particulier des mesures et caractéristiques connexes à inclure dans la base de données du Forum inclusif, dans le souci de limiter la charge déclarative des pays membres.
- **Les délégations ont souscrit à la démarche proposée pour relier les politiques aux émissions auxquelles elles se rapportent** et ont examiné des exemples concrets de son application dans le secteur des transports. Ces travaux aideront à calculer la part des émissions de gaz à effet de serre visées par un instrument en particulier et permettront aux responsables de l'élaboration des politiques d'évaluer l'incidence potentielle de ce même instrument sur les émissions d'un secteur donné.
- **Les délégations ont étudié les moyens de tirer parti des bases de données qui existent déjà**, à l'OCDE et ailleurs, pour éviter les répétitions inutiles d'effort et aider le Forum inclusif à bâtir une base de données complète.

Estimer les effets des politiques sur les émissions

- **Les délégations ont débattu de la façon de procéder pour lier les modèles sectoriels et macro-économiques afin d'obtenir des estimations robustes des effets des politiques sur les émissions de gaz à effet de serre.** Elles ont accueilli favorablement la solution proposée et ont décrit les efforts déployés à cet égard dans leur pays.
- **Les délégations ont étudié les moyens de mener à bien le travail de modélisation dans différents pays et à l'échelle de l'ensemble des membres du Forum inclusif, en tenant compte notamment des contraintes de capacité.** En ce qui concerne les études pilotes, le Secrétariat définira les modalités d'exécution du volet technique au cas par cas, en veillant à leur flexibilité et faisabilité maximale, notamment les méthodes de travail que devront appliquer les pays disposant de données et de capacités de modélisation très limitées.
- **Les délégations ont débattu des caractéristiques des scénarios (horizon temporel, champ géographique, périmètre général) qui seront utilisés dans l'exercice de modélisation.**

Intensité carbone

Le Forum inclusif a entrepris d'étudier les méthodes envisageables pour mesurer l'intensité carbone des secteurs et des produits ainsi que les problèmes rencontrés par les entreprises désireuses de calculer des indicateurs connexes ; il en rendra compte en 2024.

Il est important d'élaborer des indicateurs de l'intensité carbone des secteurs et produits et de les utiliser pour accompagner la transition vers zéro émission nette, en particulier dans l'industrie. Les indicateurs de l'intensité carbone des secteurs et produits peuvent servir à concevoir, appliquer et évaluer des politiques d'atténuation, de même qu'ils peuvent fournir des informations cruciales pour orienter les choix des entreprises et des consommateurs vers les produits bas carbone, aidant ainsi à la mise en place d'un marché mondial.

Le Forum inclusif exposera dans un rapport tout ce qui, à ce jour, fait obstacle à l'élaboration et à l'utilisation généralisée d'indicateurs de l'intensité carbone des secteurs et produits. Il y sera notamment question de l'hétérogénéité des démarches méthodologiques à suivre pour calculer l'intensité carbone, des problèmes rencontrés aux stades de la collecte et de la vérification des données des chaînes logistiques, ainsi que du caractère variable des données. Ce rapport traitera également de la question de savoir comment les pouvoirs publics pourraient aider à généraliser la mesure de l'intensité carbone et l'utilisation des indicateurs connexes, tout en limitant les tensions commerciales et les coûts pour les entreprises, notamment grâce à la coordination et coopération internationales. Les travaux consacrés à cette question ont fait l'objet d'un premier échange de vues à la réunion de juin, où **les délégations ont accueilli favorablement la démarche proposée pour l'élaboration du rapport et suggéré d'en élargir considérablement le périmètre à une date ultérieure.**

Comme suite au document exploratoire qui sera présenté à la réunion des 14 et 15 novembre 2023, un **premier rapport sur les travaux dédiés à l'intensité carbone sera remis au Forum inclusif durant le second semestre 2024.** Sur la base de ce rapport, **les membres du Forum inclusif pourraient envisager de poursuivre ces travaux pour étayer les discussions internationales sur l'intensité carbone.**

Données empiriques *ex post* concernant les effets des politiques d'atténuation sur les émissions

Le Forum inclusif procédera à **un examen systématique et complet des travaux publiés contenant des données empiriques sur les effets, en termes d'émissions de gaz à effet de serre, des mesures d'atténuation du changement climatique et des mesures influant sur l'atténuation du changement climatique.**

Ces travaux permettront d'évaluer en détail des paramètres clés, notamment l'incidence escomptée des mesures sur les émissions, les informations relatives au degré de rigueur et au champ d'application des instruments ou encore les données concrètes sur la manière dont les émissions évoluent en fonction des mesures prises par les pouvoirs publics (élasticités).

Le rapport ainsi obtenu contiendra des informations qui serviront à concevoir la modélisation *ex ante* des effets des politiques sur les émissions et viendront compléter les données probantes générées par les modèles *ex ante*. En attendant **l'achèvement de ces travaux au second semestre 2024,** il sera régulièrement rendu compte de leur état d'avancement.

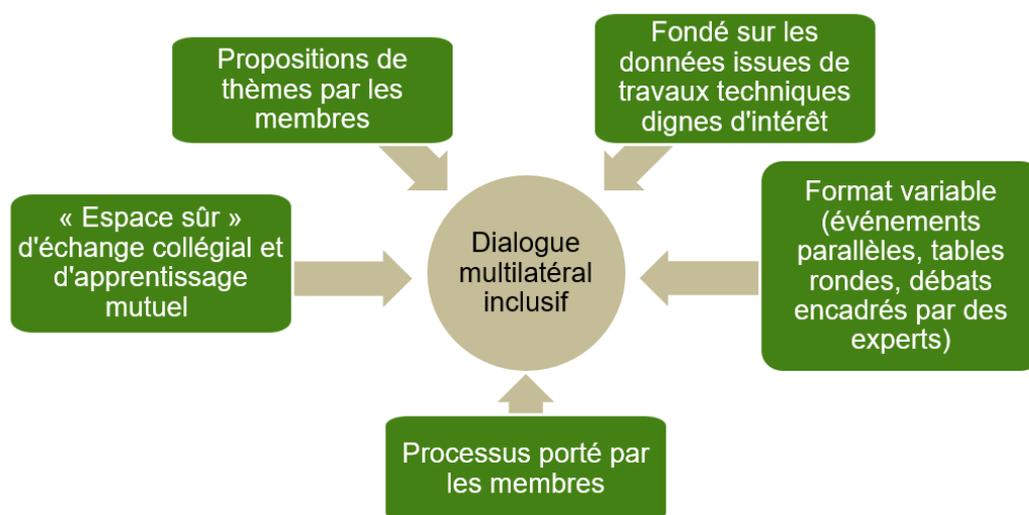
Dialogue multilatéral inclusif

« Espace sûr » d'échange collégial et d'apprentissage mutuel, le dialogue multilatéral inclusif, dont la première phase se déroulera à l'occasion de la réunion des 14 et 15 novembre 2023, permettra aux pays d'examiner en dehors des cadres de négociation une grande diversité de questions liées au changement climatique. Le Forum inclusif n'a pas vocation à définir des normes ou à « classer » les pays.

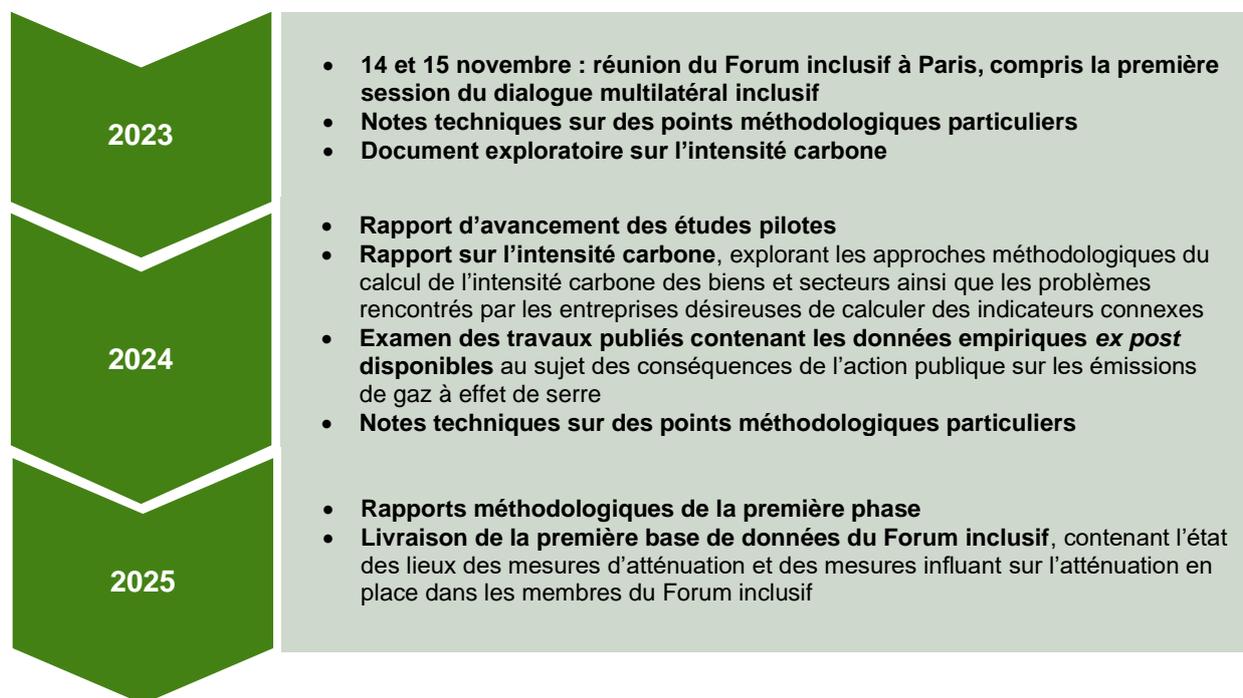
Les questions traitées dans le cadre du dialogue multilatéral inclusif seront sélectionnées par les membres eux-mêmes. Ainsi, lorsqu'ils se sont réunis les 19 et 20 juin, ils ont proposé les thèmes suivants :

- Examen des expériences nationales en matière de modélisation ;
- Examen de cas de conception de politiques fondées et non fondées sur les prix ;
- Les travaux du Forum inclusif à l'intersection des investissements climatiques et du progrès technologique ;
- Disparités des systèmes statistiques nationaux et renforcement des capacités pour combler les déficits de données ; et
- Retombées internationales des politiques d'atténuation.

Le Groupe de pilotage du Forum inclusif fera une proposition sur l'ordre du jour et les modalités de déroulement du dialogue multilatéral inclusif. Ce dialogue pourrait prendre la forme de tables rondes thématiques, d'ateliers techniques et/ou de débats structurés encadrés par des pays ou des experts, en fonction des besoins et des intérêts des membres du Forum inclusif. Il pourrait s'inspirer des résultats des travaux techniques, dès qu'ils seront disponibles, pour mettre en évidence les meilleures pratiques, soutenir davantage encore l'apprentissage mutuel fondé sur des données probantes et éclairer les décisions sur l'action à mener.



Prochaines étapes



Deuxième phase : application à tous les membres du Forum inclusif du travail d'inventaire, de cartographie et d'estimation des effets des politiques sur les émissions et perfectionnement méthodologique



DES POLITIQUES MEILLEURES
POUR UNE VIE MEILLEURE

Pour plus d'information:



IFCMA@oecd.org



<https://oe.cd/ifcma>

